

A.V.M. INFORMATIQUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 150 740 euros
Siège social : 45 avenue Leclerc, Immeuble « Le River Side », 69007 LYON
327 411 948 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 20 MAI 2025

Le vingt mai deux mille vingt-cinq,

La société SPIE ICS, Société par actions simplifiée au capital de 15 631 000 euros, ayant son siège social 148 avenue Pierre Brossolette, CS 20032, à MALAKOFF cedex (92247), immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 324 103 829, représentée par Monsieur Xavier DAUBIGNARD en sa qualité de Directeur Général ;

Agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'« Associé unique ») de la société **A.V.M. INFORMATIQUE**, Société par actions simplifiée au capital de 150 740 euros, ayant son siège social 45 avenue Leclerc, Immeuble « Le River Side » à LYON (69007), immatriculée au RCS de LYON sous le n°327 411 948 (ci-après la « Société ») ;

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

La société ACORA AUDIT, Commissaire aux comptes de la Société, a été avisée des présentes.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, approuve le rapport de gestion du Président et les opérations qui y sont mentionnées, ainsi que les comptes annuels tels qu'ils sont établis et présentés par le Président.

L'Associé unique donne en conséquence au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 s'élevant à 718 592,48 euros comme suit :

Bénéfice de l'exercice.....	718 592,48 €
♦ augmenté du report à nouveau antérieur	463 633,96 €
Solde formant un bénéfice distribuable de	<u>1 182 226,44 €</u>
♦ à titre de dividende à l'associé unique	683 002,94 €
soit 90,62 € par action	

- ♦ solde affecté en totalité au report à nouveau 499 223,50 €

Ce dividende en numéraire sera mis en paiement le 23 mai 2025.

Sur le plan fiscal, le dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158,3. 2° du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les dividendes et les autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende par action			Part des revenus éligibles à la réfaction de 40%	Part des revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Ordinaire	A	B		
31/12/2023	56.40 €				425 086.80 €
31/12/2022		27,78 €	473,00 €	113 159 €	2 386 841 €
31/12/2021		27,78 €	57,20 €	76 580 €	273 420 €

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes présenté en application des prescriptions de l'article L. 227-10 du Code de commerce sur les conventions visées par ledit article, approuve les termes de ce rapport.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate que le mandat de la société ACORA, Commissaire aux comptes titulaire, arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée et décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer en 2031 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030, la société ERNST & YOUNG et Autres dont le siège social est à Courbevoie (92400), Paris la Défense 1, 1-2 Place des Saisons immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 438 476 913.

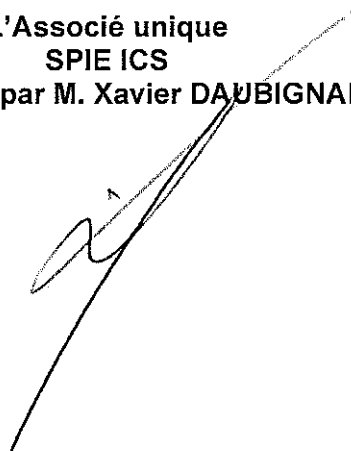
CINQUIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique.



**L'Associé unique
SPIE ICS
représentée par M. Xavier DAUBIGNARD**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'X. DAUBIGNARD', is written over the printed name. The signature is stylized with a large, sweeping initial 'X'.

Jean-Marc BAREILLE
Sébastien CHAVET
Experts-Comptables
Associés
Commissaires aux comptes

AVM INFORMATIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de **150 740 €**

Immeuble Le River Side,
45 avenue Leclerc,
69007 LYON

R.C.S : LYON 327 411 948

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

www.acora.fr

EXPERTISE COMPTABLE | PAIE/DROIT SOCIAL | AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES | DROIT SOCIÉTÉS | PROTECTION SOC. DIRIGEANTS

ACORA AUDIT – Société de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

SAS au capital de 4 350 € – RCS Lyon 378 890 644 – APE 6920 Z

Siège social 50 allée des Cyprès BP 20029 69578 Limonest cedex – 04 78 35 62 61 – cac@acora.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

À l'assemblée générale de la société AVM INFORMATIQUE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AVM INFORMATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation de l'indemnité de fin de carrière.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe intitulée « Informations générales complémentaires » décrit les informations sur la méthode retenue pour calculer les produits constatés d'avance. Nous avons validé le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Limonest, le 16/04/2025

Le commissaire aux comptes,

ACORA AUDIT 
acora
VOTRE EXPERT-COMPTABLE PARTENAIRE
50 allée des Cyprès
69760 LIMONEST

Jean-Marc BAREILLE



Pièces jointes :

- Annexe « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024

ANNEXE**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	916 803	780 921	135 882	215 022	79 141	36.81
	Fonds commercial (1)				446 337	446 337	100.00
	Autres immobilisations incorporelles	25 800	454	25 346	101 844	76 498	75.11
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	853 671	771 676	81 995	137 189	55 195	40.23
	Autres immobilisations corporelles	515 596	487 154	28 441	106 581	78 139	73.31
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	500		500	500		
Total II		2 312 369	2 040 205	272 164	1 007 473	735 309	72.99
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	109 853		109 853	130 066	20 213	15.54
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	118 017	30 658	87 359	143 146	55 787	38.97
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 416 966	27 655	3 389 311	3 287 415	101 896	3.10
	Autres créances	1 542 716		1 542 716	893 972	648 744	72.57
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	834 769		834 769	1 355 672	520 902	38.42
	Charges constatées d'avance (3)	106 254		106 254	178 607	72 353	40.51
	Total III	6 128 576	58 313	6 070 263	5 988 878	81 385	1.36
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 440 945	2 098 518	6 342 427	6 996 351	653 924	9.35



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 740) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 740	150 740		
	Réserves				
	Réserve légale	15 074	15 074		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	32 896	32 896		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	463 634		463 634	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	718 592	999 393	280 800	28.10
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	1 380 937	1 198 103	182 833	15.26	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	128 681		128 681	
	Total III	128 681		128 681	
DETTE (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	333 467	750 809	417 342	55.59
	Concours bancaires courants	1 600	1 200	400	33.33
	Emprunts et dettes financières diverses	176	176		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 920 207	3 220 043	299 836	9.31	
Dettes fiscales et sociales	736 477	737 982	1 505	0.20	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	4 198	9 233	5 035	54.53	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	836 684	1 078 805	242 121	22.44
	Total IV	4 832 810	5 798 248	965 439	16.65
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 342 427	6 996 351	653 924	9.35

4 376 042

5 014 577

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	686 318		686 318	752 994		66 675	8.85
Production vendue de biens							
Production vendue de services	20 359 828	77 616	20 437 444	19 286 309		1 151 135	5.97
Chiffre d'affaires NET	21 046 146	77 616	21 123 763	20 039 303		1 084 460	5.41
Production stockée			20 213	5 019		25 232	502.73
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 854	32 251		13 397	41.54
Autres produits			23 095	330		22 765	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			21 145 498	20 076 903		1 068 595	5.32
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			404 569	263 894		140 675	53.31
Variation de stock (marchandises)			83 159	233 116		149 957	64.33
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			15 471 349	14 563 888		907 460	6.23
Impôts, taxes et versements assimilés			107 182	109 703		2 521	2.30
Salaires et traitements			2 628 502	2 610 812		17 689	0.68
Charges sociales			1 009 378	1 066 077		56 699	5.32
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			239 780	275 878		36 098	13.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 770	54 543		50 773	93.09
Dotations aux provisions			14 274			14 274	
Autres charges			11 560	8 249		3 311	40.14
Total des Charges d'exploitation (II)			19 973 522	19 186 160		787 362	4.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 171 976	890 743		281 233	31.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			54 404		54 404	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	28 422		43 959		15 537	35.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	28 422		98 363		69 941	71.11
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 734				3 734	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 340		10 606		7 266	68.51
Différences négatives de change	581		203		378	185.89
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	7 655		10 809		3 154	29.18
2. Résultat financier (V-VI)	20 767		87 554		66 787	76.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 192 743		978 297		214 447	21.92
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 700		68 575		22 875	33.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	45 700		68 575		22 875	33.36
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98		2 582		2 484	96.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	519 969		68 422		451 547	659.95
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	520 067		71 004		449 063	632.45
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	474 367		2 429		471 938	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	216		23 525		23 309	99.08
Total des produits (I+III+V+VII)	21 219 619		20 243 840		975 779	4.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 501 027		19 244 447		1 256 580	6.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	718 592		999 393		280 800	28.10

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 16
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	18
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Composition du capital social	20
Frais d'établissement	20
Fonds commercial	20
Autres immobilisations incorporelles	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Titres immobilisés	21
Evaluation des matières et marchandises	21
Evaluations des produits et en cours	21
Dépréciation des stocks et en cours	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Dépréciation des créances	22
Disponibilités en Euros	22
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	23
Engagement en matière de pensions et retraites	23
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	23
Valeurs mobilières	23
Produits et charges sur exercices antérieurs	23



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 342 426.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 123 762.55 Euros et dégageant un bénéfice de 718 592.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Dans le cadre de l'amélioration de la fiabilité des informations financières, en conformité avec les normes IFRS en vigueur et les règles du groupe Spie, la société a modifié sa méthode de comptabilisation de l'Indemnité de Fin de Carrière (IFC).

Jusqu'à présent, les IFC étaient uniquement portées en annexe. Désormais, l'entreprise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

provisionne en comptabilité les IFC ce qui permet une meilleure anticipation des engagements sociaux.

L'impact de ce changement sur les états financiers est de

- 110 672 € enregistrés en capitaux propres conformément aux dispositions comptables applicables pour la reprise au 01/01/2024,
- 18 008 € enregistrés au résultat 2024.

Informations générales complémentaires

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les différentes activités génèrent des produits constatés d'avance (PCA) significatifs sur les domaines suivants :

1 Maintenance : les PCA sont calculés au prorata temporis de la durée du contrat de maintenance soit 193 K€.

2 Solution hébergée de gestion des fax/sms :

le chiffre d'affaires de cette famille de services est constitué

" d'une part d'abonnement au service et d'une part de consommations vendues sous forme de packs prépayés. Les produits constatés d'avance sur la part abonnement (à laquelle sont déduits les coûts initiaux de mise en service) sont calculés au prorata temporis de la durée d'abonnement restante, soit 231 K€ au 31/12/2024.

" d'autre part des packs de droits à consommations :

Pour les consommations vendues sous forme de packs, compte tenu que les coûts associés à ce service sont majoritairement constitués des coûts fixe d'infrastructure engagés linéairement sur la durée d'existence du service et peu du coût variable de l'unité consommée, la société AVM INFORMATIQUE a choisi de calculer les produits, constatés d'avance en retenant 20 % du montant du PCA calculé selon une méthode basée uniquement sur les consommations réelles et 80 % du montant du PCA calculés (auxquels sont déduit les coûts initiaux de mise en service) selon une méthode basée uniquement sur la durée d'accès au service, soit un montant final de 233 KE au 31/12/2024.

3 - Autres Solutions hébergées (Démat - CM) : les PCA sont calculés au prorata temporis pour les les abonnements et solde des consommations : soit 168 K€ au 31/12/2024

2 Solution téléphonie : La solution de téléphonie Tel4b est parfois facturée en prépayé et donne lieu à constatation de 11 K€ de Pca au 31/12/2024

CONSOLIDATION

Les comptes de la SAS AVM informatique sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société suivante :

SPIE SA

- Société anonyme au capital de 78 383 263.20 €
- Société de droit Français
- 10, Avenue de l'Entrepise - 95800 CERGY
- RCS Pontoise : 532 712 825



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 552 603		15 800
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 031 732		18 639
Installations générales agencements aménagements divers	411 350		
Matériel de transport	142 618		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 439		
TOTAL	1 631 139		18 639
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	500		
TOTAL GENERAL	3 184 242		34 439

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		625 800	942 603	942 603
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		196 700	853 671	853 671
Installations générales agencements aménagements divers			411 350	411 350
Matériel de transport		83 811	58 806	58 806
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 439	45 439
TOTAL		280 512	1 369 266	1 369 266
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			500	500
TOTAL GENERAL		906 311	2 312 369	2 312 369

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	789 399	123 834	131 859	781 375
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	894 543	72 728	195 594	771 676
Installations générales agencements aménagements divers	371 688	23 928		395 617
Matériel de transport	76 497	18 735	48 890	46 342
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 641	555		45 196
TOTAL	1 387 369	115 945	244 484	1 258 830
TOTAL GENERAL	2 176 768	239 780	376 343	2 040 205



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	123 834				
Instal.techniques matériel outillage indus.	72 728				
Instal.générales agenc.aménag.divers	23 928				
Matériel de transport	18 735				
Matériel de bureau informatique mobilier	555				
TOTAL	115 945				
TOTAL GENERAL	239 780				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		128 681	0		128 681
TOTAL		128 681			128 681

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	28 015	2 643			30 658
Sur comptes clients	26 528	1 127			27 655
TOTAL	54 543	3 770			58 313
TOTAL GENERAL	54 543	132 451			186 994
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 044			
financières		3 734			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	33 186	33 186	
Autres créances clients	3 383 780	3 383 780	
Personnel et comptes rattachés	11 106	11 106	
Impôts sur les bénéfices	95 603	95 603	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 589	48 589	
Groupe et associés	1 250 000	1 250 000	
Débiteurs divers	137 418	137 418	
Charges constatées d'avance	106 254	106 254	
TOTAL	5 066 437	5 066 437	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 734	1 734		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	333 333	250 000	83 333	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 920 207	2 920 207		
Personnel et comptes rattachés	293 538	293 538		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	312 655	312 655		
Taxe sur la valeur ajoutée	113 035	113 035		
Autres impôts taxes et assimilés	17 250	17 250		
Groupe et associés	176	176		
Autres dettes	4 198	4 198		
Produits constatés d'avance	836 684	463 249	373 435	
TOTAL	4 832 810	4 376 042	456 768	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	416 667			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	7 537			7 537

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 489 855
Autres créances	126 514
Total	1 616 369

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 734
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 393 702
Dettes fiscales et sociales	433 423
Autres dettes	292
Total	1 829 150

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	106 254
Total	106 254
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	836 684
Total	836 684



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
L'engagement de retraite est estimé à 174 000 €
Il a été souscrit en mars 2008, un contrat d'épargne retraite entreprise auprès du groupe AXA.
Ce compte (Hors Bilan) 490/2721005137300 s'élève à 45 327 €.
La provision sur charge s'élève ainsi à 128 680 €

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits cessions éléments actifs	45 700	77500000
Total	45 700	
Charges exceptionnelles		
- Mise au rebus du mali technique	446 336	67500000
- de fusion de la société CVM -31/12/2013		
- Autres VNC éléments actif cédés	73 632	67500000
Total	519 968	

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES***Décision de l'associé unique à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2024*

À l'attention de l'Associé unique de la société AVM INFORMATIQUE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Le présent rapport reprend, en application de l'article 14 des statuts, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE**Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation en application des dispositions de l'article 14 des statuts.

Fait à Limonest, le 16/04/2025

Le commissaire aux comptes,

ACORA AUDIT 
acora
VOTRE EXPERT-COMPTABLE PARTENAIRE
50 allée des Cypres
69760 LIMONEST

Jean-Marc BAREILLE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	916 803	780 921	135 882	215 022	79 141	36.81
	Fonds commercial (1)				446 337	446 337	100.00
	Autres immobilisations incorporelles	25 800	454	25 346	101 844	76 498	75.11
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	853 671	771 676	81 995	137 189	55 195	40.23
	Autres immobilisations corporelles	515 596	487 154	28 441	106 581	78 139	73.31
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	500		500	500		
Total II		2 312 369	2 040 205	272 164	1 007 473	735 309	72.99
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	109 853		109 853	130 066	20 213	15.54
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	118 017	30 658	87 359	143 146	55 787	38.97
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 416 966	27 655	3 389 311	3 287 415	101 896	3.10
	Autres créances	1 542 716		1 542 716	893 972	648 744	72.57
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	834 769		834 769	1 355 672	520 902	38.42
	Charges constatées d'avance (3)	106 254		106 254	178 607	72 353	40.51
	Total III	6 128 576	58 313	6 070 263	5 988 878	81 385	1.36
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 440 945	2 098 518	6 342 427	6 996 351	653 924	9.35

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 740) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 740	150 740		
	Réserves				
	Réserve légale	15 074	15 074		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	32 896	32 896		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	463 634		463 634	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	718 592	999 393	280 800	28.10
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	1 380 937	1 198 103	182 833	15.26	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	128 681		128 681	
	Total III	128 681		128 681	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	333 467	750 809	417 342	55.59
	Concours bancaires courants	1 600	1 200	400	33.33
	Emprunts et dettes financières diverses	176	176		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 920 207	3 220 043	299 836	9.31	
Dettes fiscales et sociales	736 477	737 982	1 505	0.20	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	4 198	9 233	5 035	54.53	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	836 684	1 078 805	242 121	22.44
	Total IV	4 832 810	5 798 248	965 439	16.65
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 342 427	6 996 351	653 924	9.35

4 376 042

5 014 577

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	686 318		686 318	752 994		66 675	8.85
Production vendue de biens							
Production vendue de services	20 359 828	77 616	20 437 444	19 286 309		1 151 135	5.97
Chiffre d'affaires NET	21 046 146	77 616	21 123 763	20 039 303		1 084 460	5.41
Production stockée			20 213	5 019		25 232	502.73
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 854	32 251		13 397	41.54
Autres produits			23 095	330		22 765	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			21 145 498	20 076 903		1 068 595	5.32
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			404 569	263 894		140 675	53.31
Variation de stock (marchandises)			83 159	233 116		149 957	64.33
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			15 471 349	14 563 888		907 460	6.23
Impôts, taxes et versements assimilés			107 182	109 703		2 521	2.30
Salaires et traitements			2 628 502	2 610 812		17 689	0.68
Charges sociales			1 009 378	1 066 077		56 699	5.32
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			239 780	275 878		36 098	13.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 770	54 543		50 773	93.09
Dotations aux provisions			14 274			14 274	
Autres charges			11 560	8 249		3 311	40.14
Total des Charges d'exploitation (II)			19 973 522	19 186 160		787 362	4.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 171 976	890 743		281 233	31.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			54 404		54 404	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	28 422		43 959		15 537	35.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	28 422		98 363		69 941	71.11
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 734				3 734	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 340		10 606		7 266	68.51
Différences négatives de change	581		203		378	185.89
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	7 655		10 809		3 154	29.18
2. Résultat financier (V-VI)	20 767		87 554		66 787	76.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 192 743		978 297		214 447	21.92
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 700		68 575		22 875	33.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	45 700		68 575		22 875	33.36
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98		2 582		2 484	96.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	519 969		68 422		451 547	659.95
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	520 067		71 004		449 063	632.45
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	474 367		2 429		471 938	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	216		23 525		23 309	99.08
Total des produits (I+III+V+VII)	21 219 619		20 243 840		975 779	4.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 501 027		19 244 447		1 256 580	6.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	718 592		999 393		280 800	28.10

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 031750 en Euros.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 16
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	18
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Composition du capital social	20
Frais d'établissement	20
Fonds commercial	20
Autres immobilisations incorporelles	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Titres immobilisés	21
Evaluation des matières et marchandises	21
Evaluations des produits et en cours	21
Dépréciation des stocks et en cours	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Dépréciation des créances	22
Disponibilités en Euros	22
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	23
Engagement en matière de pensions et retraites	23
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	23
Valeurs mobilières	23
Produits et charges sur exercices antérieurs	23



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 342 426.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 123 762.55 Euros et dégageant un bénéfice de 718 592.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Dans le cadre de l'amélioration de la fiabilité des informations financières, en conformité avec les normes IFRS en vigueur et les règles du groupe Spie, la société a modifié sa méthode de comptabilisation de l'Indemnité de Fin de Carrière (IFC).

Jusqu'à présent, les IFC étaient uniquement portées en annexe. Désormais, l'entreprise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

provisionne en comptabilité les IFC ce qui permet une meilleure anticipation des engagements sociaux.

L'impact de ce changement sur les états financiers est de

- 110 672 € enregistrés en capitaux propres conformément aux dispositions comptables applicables pour la reprise au 01/01/2024,
- 18 008 € enregistrés au résultat 2024.

Informations générales complémentaires

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les différentes activités génèrent des produits constatés d'avance (PCA) significatifs sur les domaines suivants :

1 Maintenance : les PCA sont calculés au prorata temporis de la durée du contrat de maintenance soit 193 K€.

2 Solution hébergée de gestion des fax/sms :

le chiffre d'affaires de cette famille de services est constitué

" d'une part d'abonnement au service et d'une part de consommations vendues sous forme de packs prépayés. Les produits constatés d'avance sur la part abonnement (à laquelle sont déduits les coûts initiaux de mise en service) sont calculés au prorata temporis de la durée d'abonnement restante, soit 231 K€ au 31/12/2024.

" d'autre part des packs de droits à consommations :

Pour les consommations vendues sous forme de packs, compte tenu que les coûts associés à ce service sont majoritairement constitués des coûts fixe d'infrastructure engagés linéairement sur la durée d'existence du service et peu du coût variable de l'unité consommée, la société AVM INFORMATIQUE a choisi de calculer les produits, constatés d'avance en retenant 20 % du montant du PCA calculé selon une méthode basée uniquement sur les consommations réelles et 80 % du montant du PCA calculés (auxquels sont déduit les coûts initiaux de mise en service) selon une méthode basée uniquement sur la durée d'accès au service, soit un montant final de 233 KE au 31/12/2024.

3 - Autres Solutions hébergées (Démat - CM) : les PCA sont calculés au prorata temporis pour les les abonnements et solde des consommations : soit 168 K€ au 31/12/2024

2 Solution téléphonie : La solution de téléphonie Tel4b est parfois facturée en prépayé et donne lieu à constatation de 11 K€ de Pca au 31/12/2024

CONSOLIDATION

Les comptes de la SAS AVM informatique sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société suivante :

SPIE SA

- Société anonyme au capital de 78 383 263.20 €
- Société de droit Français
- 10, Avenue de l'Entrepise - 95800 CERGY
- RCS Pontoise : 532 712 825



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 552 603		15 800
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 031 732		18 639
Installations générales agencements aménagements divers	411 350		
Matériel de transport	142 618		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 439		
TOTAL	1 631 139		18 639
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	500		
TOTAL GENERAL	3 184 242		34 439

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		625 800	942 603	942 603
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		196 700	853 671	853 671
Installations générales agencements aménagements divers			411 350	411 350
Matériel de transport		83 811	58 806	58 806
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 439	45 439
TOTAL		280 512	1 369 266	1 369 266
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			500	500
TOTAL GENERAL		906 311	2 312 369	2 312 369

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	789 399	123 834	131 859	781 375
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	894 543	72 728	195 594	771 676
Installations générales agencements aménagements divers	371 688	23 928		395 617
Matériel de transport	76 497	18 735	48 890	46 342
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 641	555		45 196
TOTAL	1 387 369	115 945	244 484	1 258 830
TOTAL GENERAL	2 176 768	239 780	376 343	2 040 205



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	123 834				
Instal.techniques matériel outillage indus.	72 728				
Instal.générales agenc.aménag.divers	23 928				
Matériel de transport	18 735				
Matériel de bureau informatique mobilier	555				
TOTAL	115 945				
TOTAL GENERAL	239 780				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		128 681	0		128 681
TOTAL		128 681			128 681

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	28 015	2 643			30 658
Sur comptes clients	26 528	1 127			27 655
TOTAL	54 543	3 770			58 313
TOTAL GENERAL	54 543	132 451			186 994
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 044			
financières		3 734			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	33 186	33 186	
Autres créances clients	3 383 780	3 383 780	
Personnel et comptes rattachés	11 106	11 106	
Impôts sur les bénéfices	95 603	95 603	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 589	48 589	
Groupe et associés	1 250 000	1 250 000	
Débiteurs divers	137 418	137 418	
Charges constatées d'avance	106 254	106 254	
TOTAL	5 066 437	5 066 437	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 734	1 734		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	333 333	250 000	83 333	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 920 207	2 920 207		
Personnel et comptes rattachés	293 538	293 538		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	312 655	312 655		
Taxe sur la valeur ajoutée	113 035	113 035		
Autres impôts taxes et assimilés	17 250	17 250		
Groupe et associés	176	176		
Autres dettes	4 198	4 198		
Produits constatés d'avance	836 684	463 249	373 435	
TOTAL	4 832 810	4 376 042	456 768	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	416 667			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	7 537			7 537

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 489 855
Autres créances	126 514
Total	1 616 369

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 734
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 393 702
Dettes fiscales et sociales	433 423
Autres dettes	292
Total	1 829 150

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	106 254
Total	106 254
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	836 684
Total	836 684



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
L'engagement de retraite est estimé à 174 000 €
Il a été souscrit en mars 2008, un contrat d'épargne retraite entreprise auprès du groupe AXA.
Ce compte (Hors Bilan) 490/2721005137300 s'élève à 45 327 €.
La provision sur charge s'élève ainsi à 128 680 €

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits cessions éléments actifs	45 700	77500000
Total	45 700	
Charges exceptionnelles		
- Mise au rebus du mali technique	446 336	67500000
- de fusion de la société CVM -31/12/2013		
- Autres VNC éléments actif cédés	73 632	67500000
Total	519 968	

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

